



Technip Energies finalise l'acquisition de l'activité Advanced Materials & Catalysts d'Ecovyst

Technip Energies (PARIS : TE) annonce avoir finalisé l'acquisition de l'activité *Advanced Materials & Catalysts* (AM&C) auprès d'Ecovyst Inc. (NYSE : ECVT), un leader mondial des catalyseurs de spécialité et des matériaux avancés.

Cette opération stratégique renforce le portefeuille de Technip Energies en élargissant ses capacités dans le domaine des catalyseurs avancés. Elle s'inscrit dans la stratégie de croissance disciplinée du segment Technologie, Produits et Services (TPS), en augmentant les revenus récurrents sur les marchés établis tout en accélérant le développement sur des secteurs clés de la transition énergétique : carburants durables, chimie circulaire et captage du carbone, leviers essentiels de création de valeur à long terme.

À la suite de cette transaction, l'activité AM&C continuera d'opérer sous la direction de son équipe dirigeante actuelle, avec le soutien d'équipes dédiées en R&D, production et fonctions commerciales, réparties sur ses trois sites aux États-Unis et en Europe. 330 collaborateurs rejoignent Technip Energies. Le portefeuille comprend Advanced Silicas, fournisseur majeur de matériaux et catalyseurs à base de silice, ainsi que Zeolyst International, coentreprise avec Shell Catalysts & Technologies, spécialisée dans les matériaux et catalyseurs à base de zéolites pour l'hydrocraquage, les carburants durables et le recyclage avancé.

Forte de plus de 40 ans d'expertise, l'activité AM&C devrait contribuer immédiatement aux résultats et au flux de trésorerie de Technip Energies, renforçant ainsi le profil financier du Groupe et ouvrant de nouvelles perspectives de création de valeur.

Arnaud Pieton, Directeur général de Technip Energies, a déclaré : « *La finalisation de cette transaction marque une étape importante dans l'évolution de Technip Energies. Avec Advanced Materials & Catalysts, nous combinons une plateforme différenciante de catalyseurs et de matériaux avancés avec nos technologies de procédés et notre expertise en ingénierie. Cette combinaison nous permet d'offrir à nos clients des solutions intégrées pour améliorer l'efficacité et la fiabilité de leurs actifs ainsi que leur performance en matière d'émissions. La récurrence des revenus, les marges attractives et les relations de long terme d'AM&C avec ses clients s'inscrivent pleinement dans notre stratégie disciplinée d'allocation du capital, visant à générer de la valeur durable et à développer notre segment TPS. Nous sommes heureux d'accueillir les équipes d'Advanced Materials & Catalysts et enthousiastes à l'idée de construire ensemble la prochaine phase de croissance au service de nos clients et parties prenantes. »*

Kurt Bitting, Directeur général d'Ecovyst, a déclaré : « *En tant que fournisseur de premier plan de technologies pour l'industrie de l'énergie, nous pensons que Technip Energies apporte l'envergure et l'expertise en matière de développement technologique qui permettront d'améliorer encore le développement de produits et la couverture du marché pour l'activité Advanced Materials & Catalysts. Nous tenons à remercier nos collègues d'Advanced Materials*

& Catalysts pour leur dévouement et leur contribution tout au long de leur carrière chez Ecovyst, et nous leur souhaitons beaucoup de succès au sein de Technip Energies. »

Paul Whittleston, Président d'Advanced Materials & Catalysts, a déclaré : « *La finalisation de cette transaction constitue une étape importante pour Advanced Materials & Catalysts. Intégrer Technip Energies nous permet de changer d'échelle, d'accélérer l'innovation et de créer encore plus de valeur pour nos clients, tout en contribuant ensemble à un avenir plus durable. Nous sommes enthousiastes à l'idée d'ouvrir ce nouveau chapitre au sein de Technip Energies et de construire ensemble la prochaine phase de croissance. »*

Evercore est intervenu en tant que conseil financier, Gibson Dunn en tant que conseil juridique, et EY-Parthenon en tant que conseil en comptabilité et fiscalité de Technip Energies dans le cadre de cette transaction.



À propos de Technip Energies

Technip Energies est une entreprise de technologies et d'ingénierie de premier plan. Leader dans le GNL, l'hydrogène, l'éthylène, la chimie durable et la gestion du CO₂, nous contribuons au développement de marchés stratégiques tels que l'énergie, les dérivés énergétiques, la décarbonation et la circularité. Nos segments d'activité complémentaires, Technologie, Produits et Services (TPS) et Livraison de Projet, transforment les innovations en réalité industrielle à grande échelle.

Animés par des valeurs de collaboration et d'excellence dans l'exécution, plus de 17 000 collaborateurs dans 34 pays s'engagent pour allier prospérité et durabilité en faveur d'un monde conçu pour durer.

Technip Energies a généré un chiffre d'affaires de 6,9 milliards d'euros en 2024 et est cotée sur Euronext Paris. La société possède également des American Depository Receipts négociés de gré à gré.

Pour plus d'informations : www.ten.com



Contacts

Relations investisseurs

Phillip Lindsay
Vice-président Relations Investisseurs
Tel: +44 207 585 5051
Email: [Phillip Lindsay](mailto:Phillip.Lindsay@ten.com)

Relations médias

Jason Hyonne
Responsable Relations presse & Réseaux sociaux
Tel: +33 1 47 78 22 89
Email: [Jason Hyonne](mailto:Jason.Hyonne@ten.com)





Information importante pour les investisseurs et les actionnaires

Déclarations prospectives

Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives qui reflètent les intentions, les convictions ou les attentes et projections actuelles de Technip Energies (la « Société ») concernant les résultats d'exploitation futurs de la Société, les revenus anticipés, les bénéfices, les flux de trésorerie, la situation financière, la liquidité, la performance, les perspectives, la croissance anticipée, les stratégies et les opportunités, ainsi que les marchés sur lesquels la Société opère. Les déclarations prospectives sont souvent identifiées par les mots « croire », « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « avoir l'intention », « prévoir », « devrait », « pourrait », « peut », « estimer », « perspectives », et des expressions similaires, y compris la forme négative de celles-ci. L'absence de ces mots ne signifie toutefois pas que les déclarations ne sont pas prospectives. Ces déclarations prospectives sont basées sur les attentes, convictions et hypothèses actuelles de la Société concernant les développements et conditions commerciales futurs et leur effet potentiel sur la Société. Bien que la Société estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables au moment où elles sont émises, il n'y a aucune garantie que les développements futurs affectant la Société seront ceux que la Société anticipe.

Toutes les déclarations prospectives de la Société impliquent des risques et des incertitudes, dont certains sont significatifs ou indépendants de la volonté de la Société, ainsi que des hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réalisés diffèrent sensiblement de l'expérience historique de la Société et des attentes ou projections actuelles de la Société. Si un ou plusieurs de ces risques ou incertitudes se matérialisaient, ou si les hypothèses sous-jacentes s'avéraient incorrectes, les résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux énoncés dans les déclarations prospectives.

Pour plus d'informations sur les facteurs importants connus susceptibles d'entraîner une différence entre les résultats réels et les résultats projetés, veuillez consulter les facteurs de risque de la Société énoncés dans le Rapport Financier Annuel 2024 déposé le 10 mars 2025 auprès de l'Autorité Financière Marken (AFM) aux Pays-Bas et de l'Autorité des marchés financiers (AMF) en France et dans le Rapport Financier Semestriel 2025 déposé le 31 juillet 2025 auprès de l'AFM et de l'AMF, qui comprennent une analyse des facteurs qui pourraient affecter la performance future de la Société et des marchés sur lesquels la Société opère.

Les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes inhérents et ne sont valables qu'à la date à laquelle elles sont faites. La Société ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouvelles informations ou d'événements futurs et ne le fera pas nécessairement, sauf dans la mesure requise par la loi applicable.

